

Ce n'est pas parce que le bref d'habeas corpus date de 1679 que tout partisan du maintien du tarif doit être considéré comme réactionnaire. Nous avons l'assurance-maladie au Canada. Le fait que nous, du Nouveau parti démocratique, l'appuyons ne signifie pas que nous soyons des réactionnaires, mais plutôt que nous voyons les choses de façon positive.

Je tiens à signaler certaines incidences négatives que cette proposition aura pour les agriculteurs de l'Ouest, surtout dans certaines régions où l'impact sera relativement disproportionné. D'une certaine manière, il est curieux que les ministres qui ont pris la parole jusqu'ici aient semblé proposer un nouveau rêve pour l'Ouest, un rêve qui contraste avec celui que les gens ont eu, au début du siècle, de peupler et de développer l'Ouest. La proposition Pepin fait marche arrière par rapport à ce qui avait été envisagé au début du XX^e siècle: au lieu d'avoir la prospérité et la croissance démographique, nous allons avoir dans l'Ouest dépopulation et décadence.

Si je dis cela, c'est que j'envisage la chose comme certains agriculteurs qui vont être touchés. Je me place dans l'optique de mes commettants. Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois à la Chambre, c'est un double malheur qui s'abat sur les agriculteurs de l'Ouest. Il y a d'abord la politique d'abandon des embranchements ferroviaires qu'on applique à fond de train, et il y a ensuite la proposition Pepin qui vient appauvrir les agriculteurs.

Je vais en donner des exemples concrets. Il y a eu dans ma région toute une série d'enquêtes sur les abandons d'embranchements ferroviaires, et la CCT a déjà décidé l'abandon de la subdivision Winnipegosis et par suite la fermeture du silo élévateur de Fork River.

Qu'est-ce que cela veut dire pour les agriculteurs de la région? Avec la perte du silo de Fork River, beaucoup de producteurs de la région vont se voir obligés de parcourir 160 ou 200 kilomètres de plus pour apporter leur grain. Donc l'agriculteur qui doit franchir cette distance supplémentaire par camion ne pourra peut-être faire qu'un voyage par jour, et encore va-t-il probablement devoir faire la queue au silo. Il sera en concurrence avec l'agriculteur qui a son silo sur place et qui n'a que 15 ou 20 kilomètres à parcourir pour apporter son grain.

Il y aura peut-être des types comme le ministre des Transports (M. Pepin) pour prétendre que ces producteurs n'ont qu'à avoir des fermes ailleurs. A cela je répondrai que le chemin de fer s'est implanté dans cette région il y a environ 85 ans, et qu'à l'époque tout le monde était en droit de supposer que l'agriculteur aurait à perpétuité un moyen de transporter son grain.

Parlons maintenant des frais. Dans ma région, certains agriculteurs me disent que l'orge coûte \$2.50 le boisseau à produire. S'il faut rajouter 25c. le boisseau pour transporter le grain à Fork River, par exemple, il ne leur restera plus de profit.

En outre, en perdant les silos locaux ils perdent des spécialistes régionaux. Ces gens-là vivent dans la région et ils sont en mesure d'informer l'agriculteur sur la situation locale du dés herbage, sur les pesticides convenant au sol local, etc. Autant

de connaissances qui vont être perdues. De plus, les éleveurs à grain locaux servent de dépôts pour les engrais, les insecticides et les oléagineux. C'est une partie de la double malédiction que le ministre des Transports laisse peser sur les Prairies.

Penchons-nous maintenant sur l'augmentation du coût de base prévue par la proposition Pepin. Si, par exemple, un agriculteur de la région de Waterhen ou de Rorketon devait transporter des céréales au-delà de Fork River, un appel téléphonique, entre autres, lui coûterait davantage, car il lui faudrait passer par un central différent. De plus, l'usure de son camion serait plus rapide et il devrait assumer de fortes hausses du prix de l'essence. Les taux d'intérêt qui ont grimpé en flèche ont également posé de graves problèmes aux agriculteurs de ma région. Et, il ne faut pas oublier que bien d'autres coûts ont augmenté, dont celui des engrais.

• (1250)

Voulez-vous savoir quelles conséquences cela aura sur le revenu? Un des ministres a tenu ce matin des propos grandiloquents faisant valoir que cette initiative créerait dans les Prairies un potentiel fantastique de croissance, permettrait d'y réaliser des économies et engendrerait des revenus supplémentaires. Je voudrais cependant souligner que dans nombre de régions du Canada, le revenu moyen, particulièrement dans les circonscriptions comme la mienne, est considérablement inférieur à celui d'autres régions. Selon les statistiques de Revenu Canada pour 1978, et je n'ai malheureusement pas pu obtenir de données plus récentes, le revenu moyen de la région de Fork River était de \$5,706, tandis que pour le reste du pays, il s'élevait à \$10,313. Ce revenu est à peu près deux fois moindre que le revenu moyen pour l'ensemble du pays.

Même si l'on prévoit l'augmentation proportionnelle pour 1983, on s'aperçoit que le montant de \$2,800 que le député de Lambton-Middlesex (M. Ferguson) a qualifié de brouilles, aura une incidence énorme sur les agriculteurs de ma région et d'autres également. Je pourrais vous citer des exemples d'autres régions du Manitoba et établir des comparaisons.

Si je signale ce fait à l'honorable ministre, monsieur le Président, c'est que celui-ci a déclaré à maintes reprises à la Chambre qu'il ne comprend pas pourquoi les députés provenant des régions différentes de l'Ouest tiennent des propos différents. Je cherche à lui expliquer pourquoi. Je voudrais que le ministre ait un peu plus de bon sens pour comprendre dans quel contexte s'inscrivent les interventions des différents députés. Jusqu'ici il n'a pas prouvé, ou du moins pas à moi, qu'il avait eu la capacité d'écouter les différents points de vue exprimés par divers députés ni d'en tirer un enseignement quelconque.

Je vais vous citer un exemple du revenu moyen au Manitoba, pour que le ministre comprenne pourquoi, par exemple, le député de Lisgar (M. Murta) pourra nous présenter un point de vue différent des autres. En 1978, dans la région de Brandon, au Manitoba, le revenu moyen était de \$9,060. A Portage la Prairie, toujours au Manitoba, il était de \$9,044 pour la même année. A Stonewall, près de Winnipeg, le revenu moyen était de \$9,209.